

Par requête adressée à la Cour par lettre recommandée à la poste le 10 octobre 2019 et parvenue au greffe le 11 octobre 2019, Michel Jacobs a introduit un recours en annulation de la loi du 23 mars 2019 « concernant l'organisation des services pénitentiaires et le statut du personnel pénitentiaire » (publiée au *Moniteur belge* du 11 avril 2019).

Cette affaire est inscrite sous le numéro 7261 du rôle de la Cour.

Le greffier,
P.-Y. Dutilleux
